

## RAPPORT SUR LA DETTE EXTERIEURE

élaboré par Taieb CHTIOUI

Ce rapport présente un résumé du problème formel de la dette extérieure des pays sous-développés (\*).

On démontre les faits suivants.

- Tout service d'une dette extérieure, en amortissements ou en intérêts, inflige au pays concerné un endettement extérieur injustifié. (Section 1).
  
- Une réforme comptable, décidée et appliquée en toute autonomie par le pays concerné, rétablit nécessairement l'ordre de ses paiements extérieurs. (Section 2).

---

(\*) On peut démontrer l'existence de ce problème de deux manières différentes.  
Dans ce rapport nous fournirons une approche théorique du problème de la dette extérieure.  
Dans le document joint à ce rapport et intitulé "La Tunisie prise dans le piège d'un surendettement aberrant", le lecteur trouvera la justification statistique de cette aberration.

## Section 1

### Dettes extérieures vicieusement engendrées par le service des dettes extérieures

Par convention, le Sud est l'ensemble des pays débiteurs et le Nord est l'ensemble des pays créanciers correspondants.

Nous utiliserons dans notre démonstration les symboles suivants :

CS (N) : créanciers du Sud, résidant dans le Nord.  
SD (S) : serviteurs des dettes extérieures du Sud.  
Imp (N) : importateurs de biens commerciaux, dans le Nord.  
Exp (N) : exportateurs de biens commerciaux, dans le Nord.  
Imp (S) : importateurs de biens commerciaux, dans le Sud.  
Exp (S) : exportateurs de biens commerciaux, dans le Sud.  
Imp T (N) : importateurs de titres financiers, dans le Nord.  
Exp T (S) : exportateurs de titres financiers, dans le Sud.

Nous établirons d'abord le fait que les CS (N), créanciers du Sud, résidant dans le Nord, trouvent la source de tout service de leurs créances dans des dépenses incombant dans le Nord aux importateurs de ces biens commerciaux : ce sont donc des dépenses des Imp (N) importateurs commerciaux, résidant dans le Nord, qui alimentent en totalité les intérêts et les amortissements effectivement versés aux CS (N), créanciers du Sud, résidant dans le Nord. En d'autres termes, ce sont les revenus du Nord qui sont la source unique du service des dettes extérieures du Sud. Non seulement, il en est ainsi dans le monde tel qu'il existe aujourd'hui -réalité positive - mais il est même bon qu'il en soit ainsi - réalité normative. Toutes ces considérations feront l'objet de notre premier paragraphe.



Nous montrerons ensuite que le Sud supporte pleinement une mesure positive de la charge du service de ses dettes extérieures à chaque fois qu'il renonce au paiement, qu'il soit en devises ou en nature, d'une partie positive de ses exportations commerciales. Autrement dit, si, pour une fraction de ses exportations commerciales, le Sud n'est finalement payé ni en devises (ses réserves ne s'accroissant pas), ni en nature (aucune importation commerciale ne compensant cette fraction de ses exportations commerciales), c'est qu'il honore à due concurrence sa dette envers le Nord. Ces points seront développés dans le deuxième paragraphe.

Ce qui nous amènera d'emblée au coeur du problème. Effectivement dans l'organisation actuelle de ses paiements extérieurs, le Sud voit, à chaque fois qu'il la sert, se multiplier par 2, la charge de sa dette extérieure. Cette deuxième charge de la dette extérieure du Sud, complètement indue, l'oblige à contracter de nouvelles dettes envers le Nord sans obtenir pour autant, la moindre contrepartie, ni en nature ni en devises. Nous verrons que ce grave vice est entièrement dû au fait, que les revenus dépensés par les serviteurs de la dette extérieure du Sud (CS (N)) sont mécaniquement assimilés, dans les écritures comptables, à des revenus dépensés pour des importations commerciales. Cet illogisme aberrant sera explicitement dénoncé dans notre troisième paragraphe.

Nous acheverons cette première section, par démontrer enfin, que le vice dénoncé se traduit ainsi : tout service d'une dette extérieure engendre automatiquement une nouvelle dette égale, au détriment du pays concerné.

**Les créanciers du Sud  
sont payés par les importateurs du Nord**

Démonstration positive

Nous montrons ci-dessous que le paiement des créanciers du Sud, résidant dans le Nord, (CS (N)) par les importateurs de biens commerciaux du Nord, également, est un fait que l'on constate empiriquement.

Suivons un exemple chiffré dans une période donnée. Ne retenons que les relations Sud-Nord. La production d'un pays du Sud est (en milliards d'unités) égale à 100 MS (monnaie du Sud). Les exportations commerciales de ce pays s'élèvent à 20 MS, dont 5 MS pour le service courant de ses dettes extérieures (envers le Nord), le complément des exportations, de 15 MS, sert au financement des importations commerciales. Notons que la somme totale des importations commerciales du pays considéré, peut être supérieure à 15 MS, le supplément étant alors financé par de nouveaux emprunts auprès du Nord. Ce que nous devons noter avec soin c'est le fait que notre pays effectue en biens commerciaux, une mesure d'"exportations sans importations" à hauteur de 5 MS. Il s'ensuit que le Nord effectue symétriquement des "importations sans exportations" à hauteur de 5 MS. Supposons que sur le marché des changes 5 MS (monnaie du Sud) est égale à 5 MN (monnaie du Nord). La production du Nord est de 1000 MN. Les créanciers du Sud [CS (N)] obtiennent 5 MN. Quelle est alors la source de ce financement ? Sans aucun doute, c'est le paiement des "importations sans exportations" du Nord qui dégage des fonds d'intérêts ou d'amortissements obtenus par les CS (N).

5 MN

Im (N) -----> CS (N)

NORD

Dans toute la mesure des "exportations-importations" du Sud, égales à 15 dans notre exemple, le Nord connaît des "importations-exportations" égales à 15 MN : on constate alors, que la dépense des importateurs, finance les exportations du Nord. Suivons ces mouvements dans la comptabilité des Banques du Nord.

Banques du Nord

Actif			Passif
1. produit	1000	! revenu	1000
2. devises	15	! produit	15
3. revenu	15	! devises	15
4. produit	985	! revenu	985

Expliquons les quatre écritures comptables inscrites dans le bilan des Banques du Nord.

1 ère écriture

Banques du Nord

Actif			Passif
1. produit	1000	! revenu	1000

1: équivalence (à hauteur de 1000 MN) du produit et du revenu du Nord.

- L'égalité du produit et du revenu découle de l'identité de l'offre et de la demande.  
Pour s'en convaincre il suffit de comprendre le sens profond de l'identité de l'offre et de la demande.

On l'énonce en trois points.

- L'offre est monétaire car elle est définie par le paiement des facteurs de production.
- La demande est monétaire car les facteurs ne reçoivent pas directement le produit en nature, ils perçoivent le produit en monnaie, sous la forme de revenu.
- L'offre est instantanément demande, puisque le paiement des revenus apporte aux agents la propriété du nouveau produit. La demande ne serait séparée de l'offre que si le paiement des revenus ne signifiait pas l'appropriation du produit par les titulaires de ce revenu.

Nous avons inscrit le produit, à l'actif des Banques et le revenu au passif. Ceci s'explique par la nature même de la monnaie contemporaine qui est bancaire. Toute monnaie bancaire est donc par définition, nécessairement, déposée par son bénéficiaire dans la banque dont elle est originaire. La chose est tellement vraie, qu'aucun délai ne peut s'écouler entre l'instant où la monnaie est perçue et l'instant où elle est déposée dans la banque qui l'a émise.

Les facteurs de production sont payés en monnaie bancaire; ils sont donc les bénéficiaires d'un flux-reflux de monnaie, opération dont l'effet est de les rendre créanciers de la banque émettrice (\*).

Né de la constitution du dépôt (en compte courant), la dette de la banque a un objet précis, à savoir le produit, en biens et services, des facteurs rémunérés.

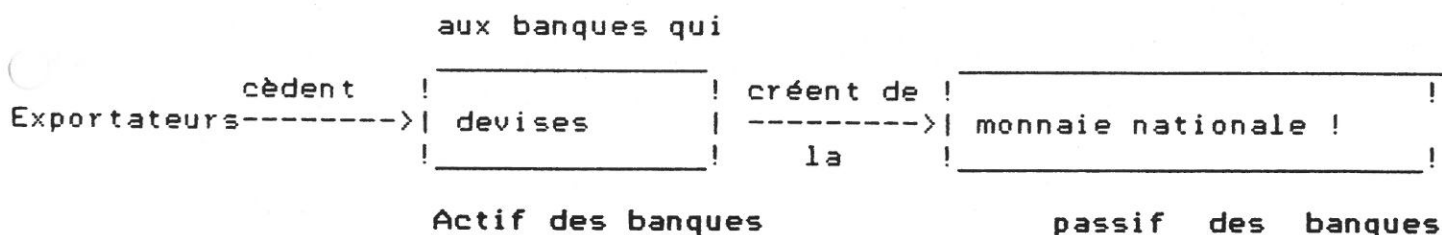
Le paiement des facteurs de production ne peut être que la conversion de leur produit en monnaie : littéralement, le produit est déposé dans la banque, qui le doit aux titulaires des comptes courants créditeurs, c'est à dire aux facteurs dont le paiement est d'abord monétaire.

2ème écriture

	Banques du Nord		
Actif			Passif
2. devises	15	! produit	15

2. Le Nord exporte vers le Sud pour 15. Cette opération décrit le paiement pour 15 MS (= 15 MN) des exportations du Nord.

Paievements en devises (actif des banques) et en monnaie nationale, (passif des banques) d'exportations commerciales équivalentes à 15 MN (= 15 MS).



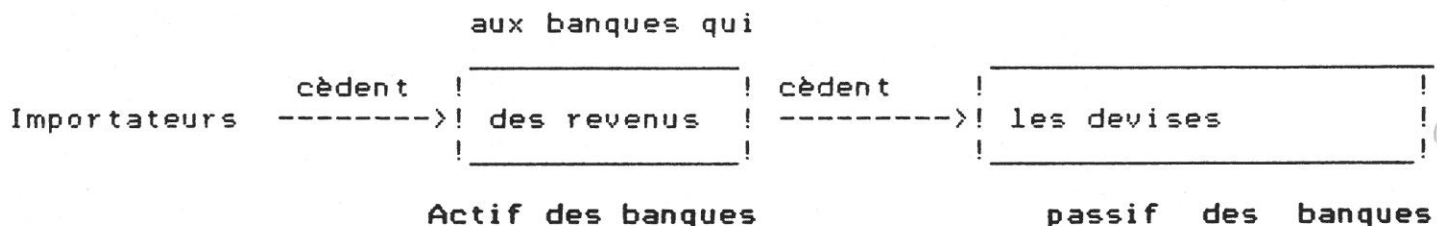

---

(\*). La monnaie contemporaine est une dette créée

3ème écriture

	Banques du Nord				Passif
Actif					
3. revenu	15	!	devises		15

3. Le Nord importe du Sud. Cette opération décrit le paiement pour 15 MN (=15 MS) des importations du Nord. Paiements en monnaie nationale (actif des banques) et en devises, (passif des banques) d'importations commerciales équivalentes à 15 MS (=15 MS).



4ème écriture

	Banques du Nord				Passif
Actif					
4. produit	985	!	revenu		985

4. Solde de ces opérations : dans la comptabilité des Banques du Nord le produit encore disponible est de 985 ainsi que le revenu correspondant; on constate bien que le revenu des importateurs finance les exportations à raison de 15 MN.

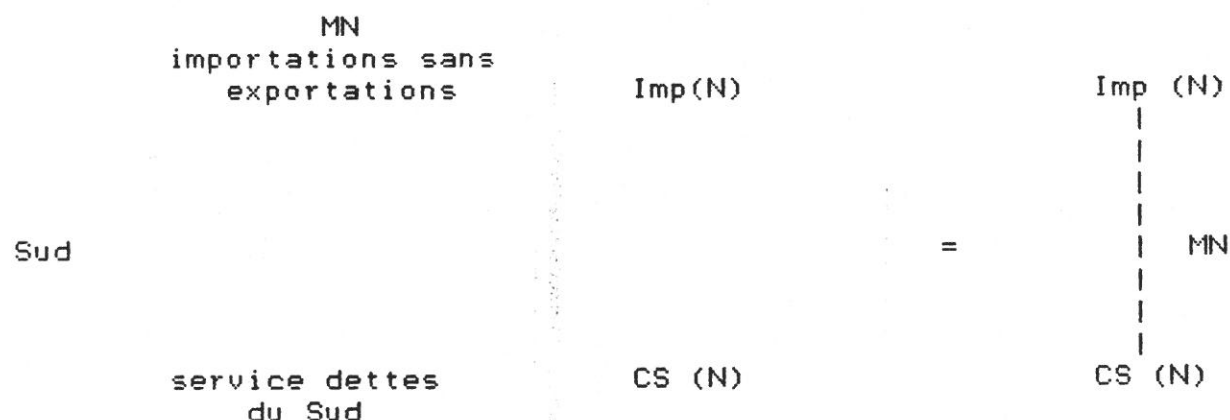




Démonstration normative

A présent nous allons montrer que le paiement des créanciers du Sud, résidant dans le Nord, [CS (N)] par des importateurs commerciaux du Nord lui-même, est conforme à l'ordre des choses et à la justice juridique et morale.

Si le Sud consacrait tous ses revenus dérivés des exportations commerciales au paiement des importations commerciales, tous les revenus du Nord, dépensés dans ses propres importations commerciales, seraient détruits dans l'écoulement final des produits. C'est donc, grâce au Sud, qui réalise une mesure positive d'"exportations sans importations", que le Nord parvient à épargner une fraction de ses revenus dépensés dans ses importations commerciales, à savoir les revenus lancés dans ses "importations sans exportations". En dernière analyse, c'est donc bien un effort consenti par le Sud, qui est la source du service de ses dettes extérieures : dès que le Sud prélève un revenu formé dans ses exportations commerciales afin de le sacrifier pour un service courant de ses dettes extérieures, il permet au Nord d'épargner la fraction correspondante de son propre revenu intérieur : dépensé par des importateurs commerciaux; ce revenu parvient intact, entre les mains des créanciers du Sud [CS (N)].



Ce schéma nous montre clairement que le revenu en monnaie du Nord (MN), dépensé, dans les "importations sans exportations" du Nord, parvient finalement entre les mains des créanciers du Sud, résidant dans le Nord : il est juste qu'il en soit ainsi puisque ce revenu, gain extérieur du Sud, est épargné par le Sud (au lieu d'être dépensé dans ses importations commerciales) et transféré à ses créanciers étrangers, CS (N).

Le Sud honore pleinement sa dette extérieure  
-----  
dans la mesure de ses "exportations sans importations"  
-----

Reprenons notre exemple chiffré. Le Sud réalise une mesure d'"exportations-importations" égale à 15 MS, sur une production intérieure égale à 100 MS. Si le Sud s'en tenait là, son produit encore disponible serait équivalent à 85 MS face à un revenu égal.

Notons ces mouvements dans la comptabilité des Banques du Sud.

Banques du Sud			Passif
Actif			
1. Produit	100	revenu	100
2. devises	15	produit	15
3. revenu	15	devises	15
4. produit	85	revenu	85

Après le paiement d'une mesure d'"exportations-importations" égale à 15 MS, le pays du Sud considéré, dispose toujours d'un produit non encore écoulé, d'une valeur de 85 MS en correspondance avec un revenu de valeur égale.

- 1 : équivalence comptable du nouveau produit et du revenu corrélatif.
- 2 : paiements en devises (actif des banques) et en monnaie nationale (passif des banques) des exportations commerciales, équivalentes à 15 MS (=15 MN).
- 3 : paiements en monnaie nationale (actif des banques) et en devises (passif des banques) des importations commerciales, équivalentes à 15 MN (= 15 MS).
- 4 : Soldes de ces opérations : le produit non encore écoulé est d'une valeur de 85 MS et le revenu non encore dépensé lui est aussi équivalent.

Il reste à expliquer l'essentiel, à savoir l'incidence sur le Sud d'une mesure positive d'"exportations sans importations" dont le paiement est transféré à ses créanciers étrangers. Dans notre exemple le Sud porte ses exportations au niveau de 20 MN, dont 5 MN sont sacrifiées en intérêts ou en amortissements puisqu'elles sont versées aux créanciers du Sud dans le Nord [CS (N)] :

Un raisonnement en deux étapes établit la proposition recherchée :

\* A raison d'un produit exporté de 5 MN, le Sud renonce à toute importation commerciale.

\* A raison de ce même produit exporté, le Sud renonce à conserver la moindre somme de devises.

Ainsi, puisque les "exportations sans importations" du Sud, ne déposent dans son avoir, ni un gain en biens importés, ni un gain en devises, il est clair qu'il consent un sacrifice égal à ses exportations commerciales non compensées, sacrifice qui définit d'ailleurs un service équivalent à ses dettes extérieures.

Dans un monde où les paiements internationaux seraient bien ordonnés, le Sud servirait sa dette extérieure, en intérêts et en amortissements, par une voie unique, c'est à dire par la réalisation d'"exportations sans importations" dont il ne retirerait, ni un accroissement de ses richesses réelles (aucun produit n'étant corrélativement importé), ni un accroissement de ses réserves en devises : la contrevaletur des "exportations sans importations", parvenant aux créanciers du Sud [CS (N)], constituerait une diminution univoque et égale de ses dettes extérieures (y compris les intérêts dus).

Mais le monde tel qu'il existe sous nos yeux est bien moins parfait.

Tout service d'une dette extérieure  
est soumis à un grave vice formel :

il induit un nouvel endettement  
sans contrepartie pour le Sud

La preuve inéluctable de l'existence de ce vice est perceptible dans les flux comptables. C'est que le revenu abandonné par les serviteurs de la dette du Sud [ SD (S) ] - qu'ils appartiennent au secteur public (Etat, collectivités locales, entreprises nationalisées) ou au secteur privé (entreprises domestiques ou multinationales) - est assimilé, dans la comptabilisation des flux bancaires, aux revenus dépensés pour le paiement des importations commerciales. LES REVENUS CEDES PAR LES SERVITEURS DE DETTES EST DONC PUREMENT ET SIMPLEMENT DETRUIT.

On remarque ainsi, que le Sud, déjà contraint à une mesure d'"exportations-importations" subit de surcroît une deuxième perte, superflète, puisqu'il VOIT S'EFFACER LE REVENU INTERIEUR DES SERVITEURS DE SA DETTE ENVERS L'ETRANGER.

Ayant toujours recours à notre exemple chiffré, reprenons les comptes des Banques du Sud et complétons les.

Banques du Sud			
Actif			Passif
1. Produit	100		revenu 100
2. devises	15		produit 15
3. revenu	15		devises 15
-----			
4. produit	85		revenu 85
=====			
5. devises	5		produit 5
6. revenu des SD	5		devises 5
-----			
7. produit	80		revenu 80
=====			

On constate immédiatement que le revenu abandonné par les serviteurs de dettes extérieures du Sud est DETRUIT COMME S'IL S'AGISSAIT D'UN REVENU DEPENSE POUR LES IMPORTATIONS COMMERCIALES.

Analysons les trois dernières écritures.

- 5 : des devises d'une valeur de 5 MN (= 5 MS) sont gagnées, en contrepartie des "exportations sans importations".
- 6 : les serviteurs de dettes prélèvent 5 unités de revenus dans la somme des revenus disponibles (85); en contrepartie les banques cèdent des devises d'une valeur égale.
- 7 : les soldes sont un produit non encore écoulé d'une valeur de 80 et un revenu encore disponible d'une valeur égale.

Faisons maintenant le décompte des pertes subies par le Sud :

- \* les "exportations sans importations" constituent une **PREMIERE PERTE** subie par le Sud, égale à 5 MN (= 5 MS) puisque le Sud n'obtient aucune contrepartie pour ses exportations, ni en nature, ni en devises;
- \* la destruction du revenu intérieur des serviteurs de dettes, constitue une **DEUXIEME PERTE** subie par le Sud, sacrifice qui est, lui aussi, égal à 5 MS (= 5 MN).

La conclusion que nous venons d'atteindre est alarmante :

-----  
Afin de servir à hauteur de 5 MN sa dette extérieure, le Sud est mécaniquement soumis à un **SACRIFICE DOUBLE** : il perd un revenu extérieur égal à 5 MN et **ADDITIONNELLEMENT**, un revenu intérieur de 5 MS.  
-----

Afin de servir 5 MN à ses créanciers étrangers [CS (N)], il est logique et même juste, que le Sud réalise des "exportations sans importations" de ce montant et qu'il renonce à en conserver le paiement. Mais il est profondément illogique et injuste que le Sud subisse en plus la perte parallèle, d'un revenu intérieur égal. Et c'est bien malheureusement le cas, dans le monde d'aujourd'hui : afin de compter 5 MN à ses créanciers étrangers, le Sud subit une perte exactement double, à savoir un premier sacrifice, tout à fait légitime, de 5 MN et, de surcroît, un deuxième sacrifice, parfaitement inique, de 5 MS.



Tout service d'une dette extérieure  
-----  
vaut le réendettement du pays concerné  
-----

Revenons à l'ensemble des comptes tenus par les Banques d'un pays du Sud pendant la période considérée.

Actif	Banques du Sud		Passif
1. Produit	100		revenu 100
2. devises	15		produit 15
3. revenu	15		devises 15
-----			
4. produit	85		revenu 85
5. devises	5		produit 5
6. revenu des SD	5		devises 5
-----			
7. produit	80		revenu 80
=====			

Après une mesure d'"exportations-importations" commerciales pour une valeur de 15 MS (= 15 MN), le Sud réalise des exportations sans "importations" d'une valeur de 5 MN (= 5 MS) ; voyez la ligne 5. Le paiement de ces exportations, 5 MN, est abandonné au profit des créanciers étrangers du Sud, voyez la ligne 6. Les soldes de tous ces flux sont notés à la ligne 7 : le produit encore en attente d'être écoulé d'une valeur totale de 80 MS, fait face à un revenu encore disponible de 80 MS. Or, ce résultat ne pourrait être définitif. Il importe, en effet, de bien suivre le raisonnement ci-après.

**Raisonnement crucial**

Si dans l'exemple que nous suivons, les devises gagnées dans les exportations commerciales du Sud étaient entièrement consacrées au paiement des importations commerciales, les produits importés d'une valeur de 20 MS, prendraient la place des produits exportés, de même valeur. En fait, cependant, la substitution des produits importés à des produits exportés ne se réalise qu'au niveau de 15 MS (= 15 MN) puisque les exportations sont "SANS IMPORTATIONS" à raison de 5 MN.



Après exportation d'un produit d'une valeur totale de 20 et importation d'un produit d'une valeur de 15 seulement, les titulaires de revenu du Sud ne disposent plus en 85 unités de revenus monétaires, que d'un pouvoir d'achat réel, égal au produit non encore écoulé, d'une valeur de 80 seulement (valeur définie selon le coût de production de ces biens, et égale à la valeur du produit total (100), diminuée de la valeur du produit exporté (20)).

La ligne 7 révèle donc une insuffisance du pouvoir d'achat, dans l'économie du Sud : le revenu réel qui manque est précisément le revenu des serviteurs de la dette extérieure du Sud, à savoir, l'épargne intérieure couramment détruite dans l'achat des devises gagnées en paiement des "exportations sans importations". L'explication ne trouve donc son aboutissement logique que dans les écritures complémentaires qui ramènent le pouvoir d'achat au niveau du produit à écouler. Complétons en conséquence les écritures 4, 5, et 6.

Banques du Sud				
Actif			Passif	
1. Produit	100		revenu	100
2. devises	15		produit	15
3. revenu	15		devises	15
<hr/>				
4. produit	85		revenu	85
<hr/>				
5. devises	5		produit	5
6. revenu des SD	5		devises	5
7. devises emp.	5		revenu	5
8. MS	5		devises emp.	5
<hr/>				
9. produit	80		revenu	85
MS	5			
	85			85
<hr/>				

Nous avons supposé que le taux de change en vigueur est d'une unité de monnaie du Sud (1 MS) pour une unité de monnaie du Nord (1 MN); à ce taux et selon les faits décrits :

- Le Sud demande d'abord 15 MS pour 15 MS, et le Nord demande 15 MS pour 15 MN dans la mesure des exportations-importations" réciproques;

- Le Sud demande supplémentairement 5 MN pour 5 MS alors que le Nord ne demande aucune quantité additionnelle de monnaie S.

Le Sud sert donc sa dette extérieure, à raison de 5 MN dans l'exemple, par l'exercice d'une demande excédentaire équivalente de monnaie N en monnaie S : 20 unités de monnaie S demandent 15 unités de monnaie N.

Afin que le taux de change soit maintenu à son niveau antérieur, de 20 MN (et non de 15 MN) pour 20 MS, il est donc formellement nécessaire que le Sud lance, sur le marché des changes, la somme de 5 MN contre 5 unités de sa propre monnaie (5 MS). Les écritures 7 et 8 sont conformes à cette mécanique inéluctable.

- 7 : 5 unités de monnaie N sont nouvellement empruntées pour être dépensées contre 5 unités de monnaie S (sur le marché des changes); notons que si ce nouvel emprunt n'avait pas eu lieu, le Sud entamerait ses réserves officielles de 5 MN or, le Sud est dans une situation identique s'il entame ses réserves, au lieu de contracter un nouvel endettement.
- 8 : 5 unités de monnaie N sont effectivement échangées contre 5 unités de monnaie S.
- 9 : le problème est résolu, puisque le revenu monétaire de 85 MS a l'exact pouvoir d'acheter le produit encore disponible (dont le coût de production est égal à 80).

\*  
\* \*

Le désordre vient entièrement du fait que tout service d'une dette extérieure, effectué par le Sud définit une demande excédentaire de monnaie du Nord en monnaie du Sud. Notons que le Nord n'est JAMAIS conduit à exercer une demande excédentaire de monnaie du Sud en monnaie du Nord. Dans les périodes où se constitue la dette extérieure du Sud, les prêts financiers, accordés par le Nord au Sud, définissent bien une demande (par les importateurs de titres dans le Nord) de monnaie S en monnaie N; cependant cette demande est compensée par les importations commerciales excédentaires du Sud, qui se traduisent en une demande égale, de monnaie N en monnaie S.

Dans tous les cas, EXCEPTÉ, CELUI DES SERVICES DES DETTES EXTERIEURES, les transactions, commerciales et financières, entre le Sud et le Nord définissent une symétrie sur le marché des changes :

- Dans les périodes où se constitue l'endettement du Sud, les agents importateurs de biens commerciaux dans le Sud (Imp (S)) exercent une demande sur la monnaie du Nord qui est exactement égale à la demande exercée sur la monnaie du Sud par les agents importateurs de biens commerciaux dans le Nord, (Imp (N)) et importateurs de titres financiers dans le Nord (Imp T (N));

- Dans les périodes où le Sud n'affecte aucun gain d'exportations commerciales au service de ses dettes extérieures, les agents importateurs de biens commerciaux dans le Sud, (Imp (S)) et importateurs de biens commerciaux dans le Nord (Imp (N)), exercent des demandes réciproques égales.

- En revanche, dans les périodes où, au lieu d'exporter des titres financiers (comme les exportateurs de titres financiers dans le Sud l'ont fait dans les périodes où la dette du Sud s'est constituée), le Sud sert positivement ses créanciers étrangers, la monnaie du Sud (MS) exerce sans réciprocité une demande sur la monnaie du Nord (MN); entièrement due au fait que le revenu abandonné par les serviteurs de la dette dans le Sud (SD (S)) est DETRUIT comme s'il s'agissait d'un revenu dépensé dans le paiement des importations commerciales.

Cette asymétrie suscite le désordre que nous avons dénoncé.

## Section II

### UNE REFORME COMPTABLE SIMPLE, ----- SOVERAINEMENT DECIDEE PAR LE PAYS LUI-MEME, ----- RETABLIRA L'ORDRE DES PAIEMENTS EXTERIEURS DE LA TUNISIE -----

Résumons l'idée essentielle de la réforme nécessaire : afin de la mettre en oeuvre il faut et il suffit, que les revenus domestiques, affectés au service des dettes extérieures, soient épargnés au lieu d'être détruits dans le Sud.

Rappelons qu'il n'est nullement question de léser les créanciers du Sud dans le Nord [CS (N)]; bien au contraire, l'objectif recherché est de généraliser l'ordre des paiements internationaux au service de la dette extérieure des nations; le jour où l'ordre des paiements extérieurs régnera sans exception, les créanciers des pays auront toute chance de recouvrer leurs droits; ce qui est loin d'être le cas dans le désordre du monde d'aujourd'hui.

Mais pour quelle raison précise, les droits des créanciers du Sud, sont-ils entièrement respectés par les dispositions de la réforme ?

Tout simplement et comme nous l'avons d'ailleurs signalé, les créanciers du Sud trouvent des intérêts et des amortissements dans les dépenses des importations commerciales exercées par leurs corésidents du Nord, si l'on évite, désormais, que l'épargne réalisée par les serviteurs de la dette du Sud, soit détruite sur le marché, on ne coupe aucune source de paiement des créanciers étrangers du Sud. D'une façon générale, il n'est pas de l'intérêt du Nord, que le marché des changes soit déséquilibré au détriment du Sud à chaque fois que celui-ci sert ses dettes extérieures.

Rappelons la mesure concrète exigée par la réforme : il est nécessaire de doter la Banque Centrale du pays d'un département extérieur. Ce département portera à son passif, la somme accumulée des dettes extérieures des résidents (y compris l'Etat) de la nation et à son actif, l'emploi de cette somme. Un principe bien connu de la comptabilité pourra alors trouver son application logique : la diminution d'une dette équivaut au gain d'un actif.

Taieb CHTIQUI